



Arret de formation à distance

Par **lea00**, le **26/01/2015** à **10:37**

Bonjour,

Voilà en Août 2013 je me suis inscrite à l'école lignes et formations dans le but de faire une prépa art appliqués et un BTS design graphique option web design. Mais voilà je n'ai pas de boulot fixe je cumule les CDD et les missions d'intérim, sauf qu'aujourd'hui avec je travaille régulièrement en grande surface et de nuit, et la formation n'est pas satisfaisante, ayant déjà un diplôme d'infographiste metteur en page, je me rends compte que les cours ne m'apprennent rien de nouveau, et les fins de mois deviennent difficiles avec les cours à payer. J'ai envoyé par recommandé une lettre à l'école disant que financièrement cela devient très dur de payer les cours, et que je souhaite mettre fin à la formation. On m'a répondu par recommandé et sous 8 jours, que l'école ne prend pas en compte ma demande car je n'ai pas de motif de cas de force majeure, et par conséquent je dois continuer à payer 209€/mois ! Comment faire pour mettre fin à la formation ? Si j'arrête les prélèvements il est dit dans le contrat que je serais mis au service contentieux ... Comment faire svp ?
Je vous remercie par avance

Par **DAVDAV**, le **18/08/2017** à **16:22**

bonjour lea peut tu nous dire comment c'est terminé ton litige , ça peut aidez plusieurs personne dans ta situation merci pour ta réponse